

**ASSEMBLEE GENERALE DE
L'ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-NICOLAS-DES-LORRAINS**

**Saint-Mihiel
6 octobre 2007**

Rappel

**Merci à nos adhérents qui n'auraient pas réglé leur
cotisation pour 2007 de le faire très vite
auprès de Madame ROZE, notre Trésorière.**

Notre association en a besoin pour son fonctionnement !

L'Assemblée Générale débute à 14h30 dans l'auditorium de l'Office du Tourisme et du Musée d'Art Sacré de Saint-Mihiel, mis à notre disposition par la Municipalité de Saint-Mihiel. Elle est ouverte par Jean-Luc GAILLARDIN, Vice-Président de l'Association ; et ce, en l'absence de notre Président Bernard GUERRIER de DUMAST, actuellement en Terre-Sainte, dans le cadre de ses responsabilités au titre de l'Ordre de Malte. Il prie les adhérents présents, par la voix de Jean-Luc GAILLARDIN, de bien vouloir l'excuser ainsi que son épouse, de ne pouvoir, à son grand regret, présider cette importante réunion.

A la suite de Jean-Luc GAILLARDIN, prennent respectivement la parole, pour une courte allocution de bienvenue, Monsieur Alain PERELLE, Maire de Saint-Mihiel et Monsieur Philippe MARTIN, Conseiller Général de la Meuse.

Par ailleurs, et au cours de la matinée, les salutations amicales de Messieurs Gérard LONGUET et Christian NAMY, respectivement Sénateur de la Meuse et Président du Conseil Général de la Meuse ont été adressées aux membres de l'Association à l'occasion du Colloque "Ligier-Richier".

Madame le Député européen Nathalie GRIESBECK, retenue à Metz en dernière minute, s'est excusée en fin de matinée.

Monsieur Thibaut VILLEMIN, Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine nous a fait l'honneur de sa présence ainsi que Catherine JACQUAT, Conseiller Régional de Lorraine. Monsieur le Vice-Président Henri FERRETTI a ensuite pris la présidence de la séance pour le déroulement normal de l'ordre du jour qui débute par le rapport moral présenté par Monsieur le Chancelier.

Rapport Moral

"C'est avec un grand plaisir que je vous retrouve pour la cinquième fois à l'occasion de la présentation du rapport d'activités de notre Association et plus particulièrement de son Conseil d'Administration et de son Bureau. J'ai été élu à mes fonctions le 8 juillet 2002. Depuis ont eu lieu quatre Assemblées Générales : les 14 juin 2003, 19 juin 2004, 24 septembre 2005 et 9 septembre 2006.

C'est au cours de l'Assemblée Générale du 24 septembre 2005 qu'a été élu notre Conseil d'Administration pour trois années. Nous procéderons donc au renouvellement du Conseil d'Administration lors de notre Assemblée Générale de 2008.

Je constate avec plaisir que la règle que nous nous étions fixée de réunir notre Assemblée chaque année dans un des quatre départements lorrains à tour de rôle est respectée. C'est à Saint-Mihiel cette année que nous nous retrouvons après Vic-sur-Seille pour la Moselle, Epinal pour les Vosges et Nancy à notre siège de façon plus traditionnelle.

Je me permets à cet égard de vous faire part d'un vœu du Conseil d'Administration : que notre Assemblée Générale ait lieu l'an prochain à Lunéville.

A chacune de nos rencontres statutaires, nous nous efforçons de vous faire découvrir des éléments majeurs de notre patrimoine. Nous avons donc l'opportunité à Lunéville de vérifier les progrès des travaux de reconstruction du Château Stanislas. Si vous en êtes d'accord, les premiers contacts vont être pris en vue de la concrétisation de ce vœu.

Je tiens pour cette année à remercier vivement notre Vice-Président Jean-Luc GAILLARDIN, Francine et François ROZE pour avoir bien voulu mettre sur pied notre journée à Saint-Mihiel et rendre un hommage particulier également tant à la municipalité de Saint-Mihiel qu'aux organisateurs du colloque Ligier-Richier pour leur accueil chaleureux.

J'invite à présent Madame ROZE à me communiquer la liste des membres excusés et des pouvoirs.

Au titre des préliminaires de forme, signalons que la liste des présents ainsi que celle des absents excusés et ayant donné pouvoir sont conservées dans les archives du secrétariat. Notre Conseil d'Administration s'est réuni le 10 février 2007 à Nancy. Il a, au cours de cette réunion, arrêté l'ordre du jour de notre Assemblée et ce, conformément à nos statuts.

Je vous rappelle également que Monsieur Claude KEVERS-PASCALIS a été nommé réviseur aux comptes en 2005. Je vous propose de le reconduire dans ses fonctions pour l'exercice prochain, si toutefois il en est d'accord. Il ne pouvait être présent parmi nous aujourd'hui. Nous l'interrogerons donc en votre nom.

1) DEPLACEMENTS à ROME

Je me suis rendu à deux reprises dans la ville Eternelle au courant de cette année :

- en mars dernier où j'accompagnais le Président Philippe LEROY, Sénateur de la Moselle, membre de notre Association et du Haut Comité d'Honneur. Monsieur LEROY était désireux de visiter l'église de Saint-Nicolas rénovée n'ayant eu la possibilité de se libérer en décembre 2006 pour les journées inaugurales. Nous avons eu le plaisir de retrouver le Cardinal Paul POUPARD, Président du Conseil Pontifical de la Culture ainsi que le Père Bernard ARDURA, son plus proche collaborateur.

Nous avons retrouvé les frères de la Communauté Saint-Jean à l'occasion de la messe de 19h00, le 9 mars. Nous avons été reçus fort chaleureusement par les Sœurs de la Providence de Saint-André en leur résidence romaine où nous avons pu échanger avec les prêtres des diocèses de Lorraine.

Nous avons également été reçus par son Excellence l'Ambassadeur auprès du Saint-Siège pour un déjeuner protocolaire au cours duquel et devant tous ses collaborateurs réunis, notre Ambassadeur a félicité l'Association et à travers elle, tous les lorrains pour l'excellence du travail accompli.

- le 30 juin pour une cérémonie * dans les nouveaux locaux du Conseil Pontifical de la Culture Via della Conciliazione qui a réuni autour du Cardinal POUPARD essentiellement les religieuses et religieux issus des diocèses lorrains et les frères de la communauté Saint-Jean.

Le Cardinal POUPARD a lui aussi tenu à faire part de sa grande satisfaction pour l'œuvre collective accomplie. A cette cérémonie assistaient également les représentants du Conseil Général de la Moselle et de son Président, en particulier Monsieur Jean-Marie BLANCHET, Conseiller Général de Sierck-les-Bains et par ailleurs adhérent de notre association et Madame Claudine BARTHELEMY, Vice-Présidente du Conseil Régional de Lorraine représentant Monsieur le Président du Conseil Régional. Une messe, à Saint-Nicolas, avec la communauté de Saint-Jean a été célébrée par le Père ARDURA, le soir même.

Je profite de ce compte rendu pour vous faire part de la disparition de Monsieur Pierre MERCIER, ancien administrateur délégué des Pieux Etablissements et qui nous a beaucoup aidé au cours de ces dernières années. J'ai, en votre nom à tous et au nom de notre Président, adressé un message chaleureux de réconfort et de reconnaissance à Madame Béatrice MERCIER (dont il convient de rappeler les origines lorraines ; messines en l'occurrence).

Par ailleurs et au titre des informations générales, je vous informe que le Cardinal Paul POUPARD, qui a tant fait pour nous, quittera ses fonctions le 15 octobre prochain. Il est âgé de 77 ans et son mandat a donc été prolongé par le Saint-Père de deux années à la tête du Conseil Pontifical de la Culture (la retraite est fixée à 75 ans). Il avait été nommé à ce poste en 1988 par S.S. Jean-Paul II, prenant la suite du Cardinal Gabriel-Marie GARRONE, français lui aussi. Le Cardinal POUPARD aura passé vingt années à la tête des différents dicastères de la Curie romaine. Nommé par S.S. Jean-Paul II en juin 1980 à la tête du Secrétariat pour les non-croyants succédant ainsi au Cardinal Franz KÖNIG (soit quelques

* A ce moment de l'Assemblée Générale, Monsieur le Vice Président FERRETTI a tenu, au nom du Président GUERRIER de DUMAST à adresser ses plus vives félicitations à Monsieur le Chancelier Denis SCHAMING pour la distinction qui lui a été remise ce 30 juin au Vatican par le Cardinal Paul POUPARD au nom du Saint-Père.

Denis SCHAMING a, en effet, été nommé Chevalier dans l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand par S.S. Benoît XVI.

mois avant que le Cardinal RATZINGER n'arrive à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi). En 1988, il est nommé Président du Conseil Pontifical de la Culture ; il a par ailleurs cumulé ces dernières fonctions avec celles de Président du Conseil Pontifical pour le dialogue interreligieux de mars 2006 à juin 2007.

On rappellera qu'il a été créé Cardinal en 1985 et qu'il avait servi la Secrétairerie d'Etat sous L.S. Jean XXIII et Paul VI pendant douze années (1959-1971). Il a été, avant de revenir à Rome en 1989, Evêque auxiliaire de Paris et Recteur de l'Institut Catholique de Paris. Il est remplacé dans ses fonctions par Monseigneur Gianfranco RAVASI, Préfet de la Bibliothèque Ambrosienne de Milan.

Notre Association lui rend aujourd'hui un hommage solennel pour le concours exceptionnel qu'il a apporté au profit de notre projet tant pour son soutien sur le plan immobilier et patrimonial que sur le plan spirituel en favorisant l'installation d'une communauté religieuse dans notre église lorraine de Rome.

Je précise que le RP ARDURA ainsi que le Père Laurent MAZAS conservent leurs responsabilités au sein du Conseil Pontifical de la Culture.

2) BILAN DES JOURNEES INAUGURALES DE DECEMBRE 2006

La presse régionale et nationale a relaté abondamment les journées exceptionnelles que nous avons vécues à Rome pour l'inauguration de notre église rénovée.

Aussi bien, ne reviendrais-je pas en détail sur ces événements tout à fait exceptionnels qui - rappelons le- coïncident avec le cinquantième anniversaire de la création par le Général Maxime GUERRIER de DUMAST et quelques illustres "anciens", de l'Association "réveillée" en 1985 par son fils Bernard et notre Chancelier honoraire Hubert COLLIN.

Nous étions près de 300 lorrains (de Lorraine et de Paris) à avoir fait le déplacement à Rome ; ce qui est tout à fait remarquable. Notons la présence de nombreux élus des différentes collectivités territoriales de Lorraine et celle tout à fait exceptionnelle de S.A.I.R. Otto de HABSBOURG-LORRAINE, accompagné d'un de ses petits-fils.

Une plaque à la mémoire de tous les lorrains qui se sont mobilisés à travers les années pour notre église, rendant hommage en particulier à notre Cardinal lorrain Eugène TISSERANT, témoignera pour les générations futures de l'œuvre collective accomplie.

La souscription qui avait été lancée avec la Fondation du Patrimoine au cours de l'été 2006 et qui a été clôturée le 15/01/07 a dépassé toutes nos espérances puisque 243 donateurs se sont manifestés (pour des sommes allant de quelques dizaines d'euros à 10 000€). Le total des dons s'élève à 83 953 € sachant que 3 000 € ont complété cette somme pour aider l'Association pour ses campagnes de promotion (1 000 € de la Ville de Nancy et 2 000 € du Député mosellan André BERTHOL au titre de la réserve parlementaire). La somme ainsi recueillie a pu couvrir non seulement le coût des bancs mais aussi le coût de la plaque et de divers travaux d'aménagement et d'éclairage permettant ainsi aux Pieux Etablissements d'achever définitivement les travaux intérieurs de l'église.

Remercions une fois encore la Fondation du Patrimoine en la personne de Dominique MASSONNEAU pour ce partenariat exemplaire.

Enfin, et ce n'est pas la moindre de nos satisfactions, une communauté religieuse a pu être installée afin d'animer notre église. La Communauté Saint-Jean, composée de 2 prêtres et de 2 frères occupe le logement qui était réservé traditionnellement au Recteur desservant l'église. C'est cet appartement qu'avait occupé le Cardinal Paul POUPARD lui même lorsqu'il occupait, tout jeune prêtre, ses premières fonctions au sein de la section française de la Secrétairerie d'Etat à partir de 1959.

Il convient ici de remercier les Pieux Etablissements pour avoir favorisé cette installation.

3) VIE et RAYONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Les adhérents

Notre Association est en constante progression au niveau de ses effectifs. Nous sommes actuellement près de 400 membres (376 à la date du 1er septembre).

Notre Association rayonne aujourd'hui sur toute la région -comme le souhaitait notre Président- mais aussi à Paris et à Rome où nous avons de solides relais.

Je me permets d'insister également sur les excellentes relations qui se sont nouées avec nos deux associations sœurs : la Confrérie Saint-Nicolas à Yutz en Moselle et l'Association "Connaissance et renaissance de la Basilique de Saint-Nicolas-de-Port" en Meurthe et Moselle.

4) LES MOYENS DE COMMUNICATION

4.1 - Les Médias : il faut saluer ici la formidable mobilisation de la presse régionale, qu'elle soit écrite ou audio-visuelle à propos des manifestations de décembre 2006. Une revue de presse exhaustive a été tirée à l'usage des donateurs et membres du haut comité d'honneur afin que soit conservée la mémoire de ces événements. Nous aurions aimé diffuser à chaque adhérent ce livre complet ; malheureusement, le coût du tirage ne l'a pas permis.

4.2 - Le Site Internet : il a été mis à jour dans les dernières semaines et méritera d'être enrichi d'un certain nombre d'informations pratiques liées à l'église.

4.3 - Cartes Postales : nous avons fait réaliser une première série de quatre cartes postales que je vous fais distribuer. Elles ont été livrées à la Communauté Saint-Jean qui les vend dans l'église. Le bénéfice leur est totalement acquis.

4.4 - Guides Touristiques : j'ai sollicité Hubert COLLIN afin de rédiger une notice type qui pourrait être envoyée aux maisons d'édition. Les photos de l'église sont a priori disponibles sur Internet.

4.5 : - Dépliant sur l'église : l'Association aidera la Communauté Saint-Jean à réaliser en nombre un dépliant en plusieurs langues à l'usage des visiteurs.

4.6 : - Le livre d'Art : nous avons là une immense satisfaction. Le livre d'Art édité par Serge DOMINI a connu un tel succès qu'il est aujourd'hui introuvable en librairie. Edité à 1 000 exemplaires, il a été vendu en totalité en quelques mois. Nous avons demandé à Serge DOMINI de nous procurer le devis d'une réédition dans un format réduit. Si nous parvenons à mobiliser l'aide financière de départ, nous donnerons le "feu vert" pour une commercialisation de cette nouvelle édition.

5) VIE DE LA COMMUNAUTE DE SAINT-JEAN

Il nous faut soutenir la Communauté qui assure l'animation de notre église.

Les intentions de messe sont une façon d'apporter quelques moyens à cette communauté de quatre religieux qui vit avec des moyens extrêmement limités.

Compte tenu des dépenses, notamment liées à l'entretien courant des locaux occupés et en accord avec notre Président, je vous propose de dégager sur notre solde de l'exercice en cours une somme de 1 000 à 1 500 € qui serait versée à la Communauté pour l'aider à prendre en charge ces frais.

Par ailleurs, une lettre a été adressée à Monsieur UGINET, Administrateur Délégué des Pieux Etablissements au nom du Président pour lui rappeler un certain nombre de questions qui restent en suspens s'agissant des travaux d'aménagement de l'église et plus précisément, à propos :

- de la dotation en radiateurs mobiles dans l'église en période hivernale ;
- d'une plaque à poser à l'extérieur de l'église pour rappeler brièvement l'histoire et l'origine de l'église ;
- du retour à Saint-Nicolas de deux œuvres d'art qui ont été déposées au Palais Saint-Louis en 1993 (une vierge du "Guide" et un crucifix du XVI^{ème} siècle) ;
- de la pose de panonceaux aux armes de France et du Saint-Siège sur la façade.

Je voudrais évoquer ici une demande singulière de la Communauté : celle de pouvoir disposer d'une crèche lorraine pour l'église. Je fais appel à votre bonne volonté et à vos relations : peut-être connaissez-vous une crèche d'église inemployée qui pourrait être envoyée à Rome ? Je vous propose de solliciter les diocèses de Lorraine et peut-être de faire appel aux donateurs éventuels par un communiqué de presse.

Par ailleurs, un déplacement à Rome en décembre prochain avec le Président nous permettra de faire le point des besoins de la Communauté. En effet, il convient de vérifier si l'autel "face au peuple" pourra être réalisé. Les frères de la Communauté ont sollicité aussi la réalisation d'un siège de célébrant qui pourrait être conçu dans le même style que les bancs.

Enfin, je vous invite, si vous en avez la possibilité, d'adresser ou d'apporter à la communauté des livres ou ouvrages sur la Lorraine afin de compléter leur bibliothèque.

Je vous précise les coordonnées postales de la Communauté :

Communauté de Saint-Jean à ROME
Largo Febo, 17
00186 ROMA
ITALIE

Après la lecture de ce rapport moral, le Vice-Président Henri FERRETTI propose avant d'examiner les comptes, de donner la parole aux adhérents qui souhaiteraient d'ores et déjà s'exprimer.

Monsieur Hubert COLLIN, Chancelier honoraire, évoque alors les points suivants :

Il a assisté à l'office du 23 septembre au soir à Saint-Nicolas-des-Lorrains et rend compte de sa rencontre très chaleureuse avec les frères de la Communauté.

Il évoque le cambriolage dont a été victime récemment la Communauté. En effet, la sacristie a été visitée et les vases sacrés rangés dans les armoires, volés. Des mesures ont été prises immédiatement par les Pieux Etablissements. Il souhaite que l'on puisse faire appel aux diocèses ou aux congrégations de Lorraine pour remplacer ces éléments de célébration du culte.

Il a, à cette occasion, rencontré Monseigneur Patrick VALDRINI, Directeur du Centre Culturel Saint-Louis, lui-même originaire de Saint-Mihiel et espère que des liens plus étroits encore nous uniront à l'avenir.

Il évoque ensuite les "honoraires de messe" qui sont l'un des moyens de subsistance de la Communauté et encourage nos adhérents, s'ils le peuvent, à adresser leurs dons à la Communauté.

Il constate que des cérémonies et notamment des mariages, sont et peuvent être organisés dans notre église lorraine de Rome. Il les encourage car il s'agit d'une marque d'intérêt et de solidarité avec la Communauté qui prend soin de notre église quotidiennement.

Il souhaite, par ailleurs, que l'on puisse doter l'église des équipements suivants : une sonorisation adaptée ainsi qu'un orgue mobile pour accompagner les chants. Il fait appel aux diocèses de Lorraine pour doter la Communauté des missels en vigueur dans les diocèses lorrains (Propres des diocèses).

Il propose que soient vendus -au profit exclusif de la Communauté- les livrets-guides édités avec le Conseil Régional en 2000 portant sur les monuments et œuvres lorrains de Rome. A cette question précise, Monsieur le Vice-Président VILLEMIN donne son accord pour faire adresser par les soins des services du Conseil Régional le stock restant de ces ouvrages encore entreposé dans les locaux de l'Assemblée Régionale. Un prix devra être fixé et l'accord pour la vente devra être donné par les Pieux Etablissements.

Telles sont les principales préoccupations exprimées par Monsieur Hubert COLLIN. Monsieur le Vice-Président Henri FERRETTI et Monsieur le Chancelier Denis SCHAMING lui répondent point par point.

Le déplacement de Décembre permettra au Président GUERRIER de DUMAST de soulever ces différentes questions auprès des autorités compétentes, plus spécialement les Pieux Etablissements. Monsieur le Vice-Président FERRETTI donne la parole à Monsieur Jean Marie TRIACCA qui s'associe à l'orateur précédent sur la question de la nécessaire et active solidarité qui doit s'exprimer vis à vis de la Communauté religieuse qui anime notre église.

Sur le plan des équipements mobiliers, il regrette le choix du meuble de présentation des livres et cartes postales à la sortie de l'église et préconise son remplacement par un meuble plus élégant type "plexi-glass". Monsieur le Chancelier évoquera cette question lorsqu'il se rendra à Rome.

Monsieur le Vice-Président FERRETTI réitère quant à lui, à nouveau, la remarque qu'il a déjà formulée à plusieurs reprises ; à savoir qu'il nous faut mieux informer les services diocésains des pèlerinages afin que l'église soit une étape "obligée" des pèlerinages lorrains à ROME.

Dans le même sens, il conviendra d'informer les agences de voyage ou organisations de tourisme italiens de l'existence de l'église et du fait qu'elle est maintenant ouverte et visitable.

Ces remarques et suggestions étant faites, Monsieur le Vice-Président Henri FERRETTI invite Monsieur le Chancelier à poursuivre.

Monsieur le Chancelier invite à présent Madame ROZE à présenter les comptes de l'exercice écoulé. Monsieur le Vice-Président Henri FERRETTI procède à la lecture du compte rendu du réviseur aux comptes (documents joints). Tant les propositions du compte rendu moral que les comptes financiers sont approuvés à l'unanimité.

Monsieur le Chancelier poursuit par les projets de l'Association.

PROJETS de l'ASSOCIATION

1) Activités Culturelles et voyages

Nous signalerons que plusieurs conférences (à Rome et à Nancy) ont été organisées avec les auteurs du livre d'art édité par Serge Domini pour la promotion de cet ouvrage.

S'agissant des voyages, c'est le troisième qui sera proposé depuis l'installation du nouveau Conseil d'Administration. Après la Turquie au printemps 2006, puis Rome en décembre 2006, nous vous proposons un voyage sur les traces de Saint-Nicolas en Italie, à Bari plus précisément en mai 2008.

Je cède la parole à Monsieur François ROZE pour un exposé sur ce projet de voyage et ses modalités concrètes d'organisation (documents joints).

Je le remercie chaleureusement pour le travail accompli et vous demande de l'applaudir.

2) Le Projet d'Académie de Saint-Nicolas

Monsieur le Vice-Président FERRETTI nous présente le projet de créer une instance réunissant les bureaux des trois associations-sœurs et qui pourrait, par exemple, attribuer un prix de l'Académie Saint-Nicolas à une œuvre d'art ou de l'esprit ayant trait au Saint-Patron de la Lorraine.

Monsieur le Président GUERRIER de DUMAST, consulté sur cette proposition, ne souhaite pas voir se constituer une nouvelle association afin de ne pas alourdir le dispositif. Il insiste sur le caractère européen de la figure de Saint-Nicolas, aspect que l'Académie devra mettre en exergue.

Monsieur le Vice-Président FERRETTI présente l'exposé des motifs (document joint). Il est chargé par Monsieur le Président de réunir les représentants des trois associations dans des délais brefs et de conduire la réflexion en vue de formaliser ce projet."

CONCLUSION

Points divers :

1) Nomination d'un administrateur supplémentaire ; ratification d'une décision du Conseil d'Administration en date du 10 février 2007

En vertu de nos statuts modifiés le 24 septembre 2005, le Conseil d'Administration coopte les membres du Conseil. Le mandat du nouvel Administrateur doit être ratifié lors de l'Assemblée Générale suivant leur cooptation.

Madame Denise PETITDIDIER, adhérente résidant à Paris, a sollicité son admission dans le Conseil d'Administration. Cette candidature a été agréée. Je vous prie de bien vouloir ratifier cette décision du Conseil d'Administration. La motion est adoptée à l'unanimité.

2) Il est suggéré par un de nos adhérents parisiens, de fixer les dates de nos Assemblées Générales à échéance fixe. La question sera examinée par notre Conseil d'Administration.

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Vice-Président Henri FERRETTI lève la séance à 17h00.

Le Chancelier
Denis SCHAMING